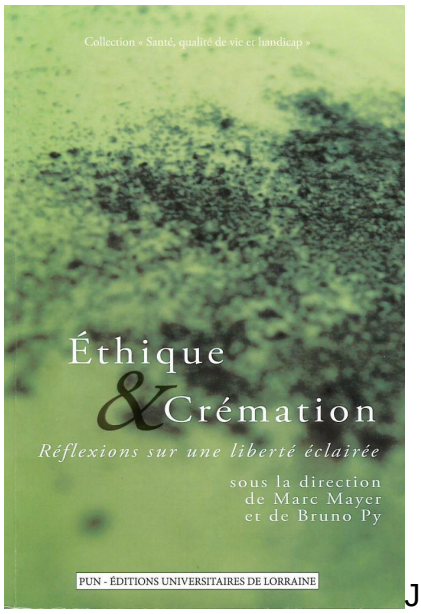


Je tiens à remercier mon ami Jo Le Lamer, qui m'a signalé l'excellente communication d'Ariane Gaillard sur *« Le sort de l'urne cinéraire : enjeux anthropologiques et politiques »* qu'on peut lire dans le compte-rendu du colloque *« Éthique et crémation »* qui a été organisé par l'Université de Lorraine.
Cette communication qu'on lira ci-dessous est entièrement consacrée à un aspect important de la loi du 19 décembre 2008 qui a été présentée devant le Parlement à mon initiative (et à la suite d'un rapport que j'avais rédigé avec Jean-René Lecerf) : le devenir des cendres après crémation, sujet qui n'était jusque-là pas vraiment pris en compte dans la législation, ce qui posait de réels problèmes, le nombre de crémations augmentant terriblement (alors que cette pratique était encore marginale lorsque j'avais préparé, présenté et fait voter la loi de 1993).
Je me réjouis de constater que cette analyse approfondie valide et conforte les principes et les dispositions concrètes inscrites dans la loi de 2008.

Jean-Pierre Sueur

>> Lire la communication d'Ariane Gaillard

Phoca PDF